



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

**BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE
EXPRESSION FRANÇAISE ET CULTURE SOCIOÉCONOMIQUE**

Option : Toutes options

Durée : 4 heures

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : Aucun

Le sujet comporte 8 pages

DOCUMENT PRINCIPAL :

Vincent BENARD, Pourquoi les stars du sport sont-elles aussi bien payées ?, document de travail-institut Hayek septembre 2006, in *Problèmes économiques*, n°2943, 12 Mars 2008, dossier Sport et Argent.

DOCUMENTS ANNEXES :

DOCUMENT 1 : Dossier réalisé par Laurent BARBOTIN, Chloé HOORMAN, Géraldine MEIGNAN, Benjamin NEUMANN et Gilles TANGUY. Coordination : Jean-Jacques MANCEAU - publié le 01/05/2006
http://lexpansion.lexpress.fr/economie/l-argent-fou-du-sport_25444.html

DOCUMENT 2 : Gérard MERMET, Sport et modernité, *Francoscopie*, Tout sur les Français, Les loisirs, Larousse 2010.

DOCUMENT 3 : Elise CHEDEVILLE, Christophe. VAILLANT, *Le sport, miroir de notre société ?*, pp. 66, 69, Flammarion, 2011.

DOCUMENT 4 : Christian BENEZIS, Article de *L'Hérault au jour le jour*, www.herault.fr/2009/06/02.

SUJET

Quatre points seront consacrés à l'évaluation de la présentation et à celle de la maîtrise des codes (orthographe et syntaxe).

PREMIÈRE PARTIE (7 points)

En vous appuyant sur **le document principal** et sur vos connaissances, répondez aux questions suivantes.

PREMIÈRE QUESTION (2 points)

D'après l'auteur, pourquoi la notion d'avantage marginal permet-elle d'expliquer la rémunération très élevée de certains sportifs ? (10 lignes)

DEUXIÈME QUESTION (2 points)

Justifiez la position de l'auteur dans la phrase suivante : « *Dans le cas où cet écosystème vit sans argent public, il n'y a rien de scandaleux.* » (10 lignes)

TROISIÈME QUESTION (3 point)

Quels moyens argumentatifs l'auteur utilise-t-il pour convaincre son lecteur ? (15 lignes)

DEUXIÈME PARTIE (9 points)

Vous êtes étudiant(e) et participez à la rédaction du journal de votre lycée.

Vous assistez à une conférence réunissant des intervenants d'horizons divers (médecins, élus, chargés de marketing, étudiants, sportifs, éducateurs, responsables associatifs) dont le thème est :

L'argent remet-il en cause les valeurs du sport ?

En vous appuyant sur la diversité de l'argumentation des intervenants et sur vos connaissances personnelles, vous écrivez un article de presse de **trois pages manuscrites** dans lequel vous exposez clairement votre point de vue en utilisant des arguments culturels et socio-économiques précis.

Respectez l'anonymat en ne signant pas de votre nom.

DOCUMENT PRINCIPAL

Pourquoi les stars du sport sont-elles aussi bien payées ?

Un lecteur m'a écrit il y a peu en substance (je résume) : « Je comprends que vous souhaitiez que les entrepreneurs soient récompensés financièrement pour leur prise de risques. Mais tout de même, n'êtes-vous pas choqué par certains hauts salaires comme celui des footballeurs stars ? Est-il normal pour un libéral qu'un individu soit payé jusqu'à 6 millions d'euros annuels pour taper dans une baballe ? La loi ne devrait-elle pas plafonner les salaires de ces personnes qui touchent 500 fois plus que le jardinier de leur club ? Le jardinier ne devrait-il pas toucher plus et les stars moins ? Les scandales de dopage et autres ne prouvent-ils pas que l'argent pourrit le sport ? »

Quelle charge ! Mais non, cher lecteur, désolé, je ne trouve rien de réellement anormal dans cette situation. Loin de moi l'idée de présenter le milieu du sport comme un monde parfait, d'où la malhonnêteté serait absente. Mais le star system ne mérite pas l'opprobre dont certains le couvrent. Son fonctionnement répond à une logique cohérente, et il satisfait des besoins parfaitement honorables au sein des sociétés du monde entier. Etudions cela en détail.

Pourquoi les stars du sport sont-elles aussi bien payées ?

Prenons l'exemple d'un club de football professionnel, mais le raisonnement est vrai pour une équipe de basket NBA (National Basketball Association), un producteur de cinéma, etc.

Chaque saison, le club affronte une compétition féroce, dont le public ne retient que les premiers. Arriver en tête de son championnat lui assure une participation à la ligue des champions, génératrice de revenus élevés de la part des télévisions, et susceptible d'augmenter considérablement les ventes de billets et de produits dérivés. Que le club n'arrive que troisième, et il devra affronter un tour préliminaire risqué, qu'il termine la saison au pied du podium et il devra se contenter de la coupe de l'UEFA (Union des associations européennes de football). Sans parler du désastre financier qu'entraînerait une relégation en division inférieure.

[...]

La règle veut que pour réussir durablement, un club doit se mettre en capacité de faire signer des joueurs qui permettront de marquer 5/6 buts de plus et d'encaisser 5/6 buts de moins que les concurrents les plus proches. [...] La différence de salaire entre les « stars » et les joueurs simplement « très bons » ne s'explique pas autrement : le club met en regard l'avantage marginal (important) que le grand joueur peut apporter, avec ce qu'il peut payer, et ce que ses concurrents sont prêts à payer pour ce joueur. Vaut-il mieux payer le meilleur avant-centre du moment 6 millions d'euros ou un joueur capable de marquer 25 % de buts en moins pour un million d'euros ? Selon les ambitions du club, la réponse sera différente mais Arsenal, Chelsea et Manchester United n'hésitent pas en choisissant la première option.

Ce choix illustre un des principes fondamentaux expliquant le comportement des agents économiques tous domaines confondus : les décisions sont prises « à la marge ». Dans l'exemple ci-dessus, Thierry Henry et ses 20/25 buts annuels en championnat coûte beaucoup plus cher par but marqué que l'avant-centre d'une équipe de milieu de tableau, qui plafonne à 15, mais est payé à peu près 5 fois moins cher. Cependant, le club acheteur ne regarde pas le ratio « coût par but marqué » mais compare l'avantage marginal engendré par chaque but potentiel supplémentaire, et aligne les zéros en conséquence. Le même raisonnement s'applique pour expliquer la différence de salaire entre l'attaquant vedette et le jardinier (ou entre Julia Roberts et le projectionniste) : la qualité de la pelouse influe somme toute assez peu sur les rentrées d'argent futures du club, la qualité de l'avant-centre, si.

DOCUMENT PRINCIPAL (suite et fin)

Tout ceci est assez rationnel, est-ce moral ?

Revenons à une des questions initiales : « les revenus des footballeurs professionnels, stars ou moyens, ne sont-ils pas moralement excessifs, indépendamment des facteurs économiques rationnels qui expliquent la différence entre les stars et les autres ? »

Une activité sportive fait certes très bien vivre des stars mais génère également un écosystème qui fait vivre des dizaines de salariés « ordinaires », dans les clubs et chez les prestataires de service. Dans le cas où cet écosystème vit sans argent public, il n'y a rien de scandaleux. En Grande-Bretagne, les clubs ne touchent plus un centime d'argent public. Certains louent leurs stades aux villes, qui sont tenues d'équilibrer leurs coûts et ne font donc pas de cadeau, d'autres préfèrent acheter leurs installations, comme le club d'Arsenal, qui finance un nouveau stade par un emprunt obligataire de longue durée. Dans ces conditions, l'argent qui paie les acteurs du système ne vient que de contributions volontaires : spectateurs désireux de payer pour voir les matches, télévisions soucieuses de fidéliser des spectateurs en masse et sponsors qui trouvent leur intérêt à utiliser le spectacle du football comme vecteur de communication, prêteurs, milliardaires s'offrant une danseuse... Ces revenus seront d'autant plus élevés que le club parviendra à faire signer des stars. La boucle est bouclée.

[...]

Le jardinier n'est-il pas exploité ?

« La loi ne devrait-elle pas plafonner le salaire de ces personnes qui touchent 500 fois plus que le jardinier de leur club et forcer à mieux payer le jardinier ?

Votre bon cœur vous honore, cher lecteur, mais ce faisant, il est probable que vous tueriez la poule aux œufs d'or et une partie des emplois de jardiniers qui mangent une partie de l'omelette.

Les entreprises de spectacle, sportif ou autre, satisfont chez le consommateur un besoin, à l'égal des vendeurs de voitures ou de supermarchés alimentaires. Ils vendent du rêve, de l'adrénaline, du plaisir visuel, et nous sommes prêts à payer pour ces articles-là, comme en témoignent les passions et les chiffres d'affaires générés par ces activités...

[...]

Et le fait est que les clubs moyens emploient généralement moins de staff, moins bien payé que les grands clubs. Ce sont donc non seulement quelques stars, mais aussi des techniciens, des agents d'entretien et de sécurité, des kinésithérapeutes, des vendeurs de maillots, des agents de billetterie, etc. qui verraien le gâteau à se partager fondre si d'aventure la loi réduit la possibilité pour les uns de se distinguer des autres.

Vous pourriez me rétorquer que d'autres sports drainant moins d'argent possèdent des joueurs stars tout aussi valeureux que Thierry Henry et que par conséquent l'excellence peut se payer à des prix bien moindres que ceux pratiqués dans le football. Certes, mais un Jackson Richardson reste généralement bien mieux payé qu'un handballeur moins remarquable. Le star system sportif conduit à reproduire partout une échelle de revenus assez inégalitaire entre les quelques grandes stars et la moyenne des bons joueurs professionnels. Ce qui crée la différence entre le salaire de Thierry Henry et celui de Jackson Richardson n'est pas la nature plus égalitaire du handball, mais le chiffre d'affaires global de leur secteur d'activité. Les stars du foot gagnent plus que les stars du hand, et les « bons » joueurs du foot gagnent plus que les « bons » handballeurs, simplement parce que le gâteau du football est beaucoup plus gros.

Vincent BENARD, Pourquoi les stars du sport sont-elles aussi bien payées ?, document de travail-institut Hayek septembre 2006, in *Problèmes économiques*, n°2943, 12 Mars 2008, dossier Sport et Argent.

DOCUMENT 1

Droits télé, sponsoring, budgets, transferts... Le sport business n'a jamais autant flambé. Plongée dans l'univers des pros de la gagne.

Le stade de Berlin est en ébullition. Ce 9 juillet 2006, l'équipe de France de football dispute, face à l'Italie, la deuxième finale de Coupe du monde de son histoire. Au siège de TF1, on débouche le champagne. A 250 000 euros les trente secondes de pub, les annonceurs se bousculent pour participer au bouquet final de la plus grande célébration mondiale du sport business jamais organisée.

Ce scénario idéal, tout le monde en rêve en France. [...] Jamais autant d'argent n'aura déferlé sur le sport. Les droits télé du football en France ont explosé pour atteindre 600 millions d'euros par an. [...] Et l'inflation gagne toutes les disciplines sportives. Même le rugby, longtemps fier de son amateurisme, a fini par céder devant l'argent apporté par des hommes d'affaires [...].

Enquête dans un secteur épris d'exploits... et dopé à l'argent fou.

Les champions de l'inflation

40 000 Euro(s) :

- La récompense d'un athlète français médaille d'or aux JO d'été.
- Ce que gagne chaque jour Zinedine Zidane.
- Le prix d'un spot de pub pendant la finale de Roland-Garros sur France 2.

500 000 Euro(s) :

- La prime attribuée au cheval gagnant du Prix d'Amérique.
- Le prix de deux spots sur TF1 lors de la finale du Mondial de foot si la France est qualifiée.
- Le salaire annuel de Frédéric Michalak, le rugbyman le mieux payé de France.

600 000 Euro(s)

- Le coût de revient d'un but marqué par Djibril Cissé la saison dernière.
- Trois ans de location d'une grande loge au Stade de France.
- La moitié du déficit annuel du club de foot de Bordeaux.

800 000 Euro(s)

- Un an de revenus du boxeur français Brahim Asloum.
- Le chiffre d'affaires quotidien du Real Madrid.
- Le salaire annuel moyen d'un gardien de but en Angleterre.

8 millions

- Le budget annuel de l'équipe de cyclisme de Bouygues Télécom.
- Ce que verse BNP Paribas pour parrainer Roland-Garros.
- Le tarif annuel payé par Emirates Airlines pour donner son nom au stade d'Arsenal.

240 millions

- Ce que dépense Renault chaque année en formule 1.
- Dix ans de budget de la Fédération française de judo.
- Trois années de salaire du golfeur Tiger Woods, le sportif le mieux payé du monde.

Dossier réalisé par Laurent Barbotin, Chloé Hoorman, Géraldine Meignan,
Benjamin Neumann et Gilles Tanguy. Coordination : Jean-Jacques Manceau
publié le 01/05/2006 http://lexpansion.lexpress.fr/economie/l-argent-fou-du-sport_25444.html

DOCUMENT 2

Sport et « modernité »

Le sport est censé véhiculer des valeurs morales éternelles : effort; perfectionnisme; respect des règles; dépassement de soi; esprit d'équipe; intégration; fair-play, « esprit sain dans un corps sain »... Il a une dimension universaliste et constitue l'un des rares moyens d'échange entre les peuples puisqu'il s'affranchit en principe des barrières linguistiques et culturelles. Les champions sont ainsi supposés être des modèles pour les jeunes, dans un monde où il est difficile d'en trouver. Pourtant, la réalité est souvent éloignée de l'idéal sportif qui prévaut encore dans l'imaginaire collectif et dans les discours. La professionnalisation a transformé l'état d'esprit des sportifs en les plaçant dans un environnement où il ne s'agit plus de « jouer » pour se faire plaisir et progresser, mais de « travailler » pour gagner sa vie (voir encadré sur le rugby). La média-tisation a fait des champions de véritables stars, parfois des demi-dieux.

Le règne de l'argent a entraîné un certain nombre de dérives. Les enjeux financiers et économiques sont devenus considérables pour les sportifs, les spon-

sors et les médias, et tous ceux qui gravitent autour des champions et des équipes. Les salaires et les sommes en jeu dans les « transferts » de joueurs ou dans l'achat des droits de retransmission ont atteint des niveaux que beaucoup jugent indécents. Les contrats passés avec les marques ont connu la même évolution, transformant les sportifs en hommes d'affaires. Au point que certains passent plus de temps accrochés à leur portable, à faire de la publicité ou de la figuration dans des conventions d'entreprises qu'à l'entraînement.

La pression est donc très forte pour obtenir des résultats, réaliser des « performances », gagner. Tous les moyens sont parfois bons pour y parvenir, y compris ceux que la morale réprouve et que les règlements interdisent. Le dopage a ainsi pris des proportions inquiétantes dans certains sports comme le cyclisme, l'athlétisme, et même le football ou le tennis. Au point de mettre la vie des sportifs en danger et de faire perdre tout sens aux exploits réalisés. Au point aussi de donner des idées à tous ceux (cadres, étudiants...) qui veulent améliorer leurs performances dans d'autres domaines.

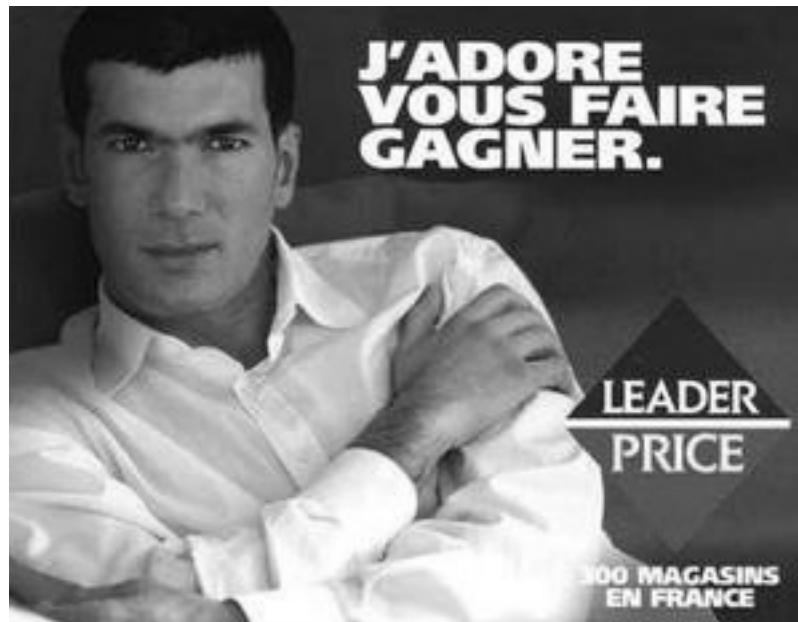
Les innovations technologiques ont aussi bouleversé la donne dans certaines disciplines comme les sports mécaniques ou, plus récemment, la natation.

Dans les sports d'équipe, les comportements des joueurs sont souvent exempts de fair-play, comme en témoignent les sanctions prises par les arbitres ou les fédérations. Les ralenti proposés par la télévision lors de certains matchs montrent sans ambiguïté des pratiques détestables : gestes d'antijeu; agressions physiques ou verbales dans le dos de l'arbitre; tentatives de déstabilisation des adversaires; trucages... Autant de mauvais exemples donnés au public. Les commentateurs portent parfois une responsabilité dans ce processus; plutôt que de dénoncer avec la plus grande fermeté les tricheries et les attitudes antisportives, ils se contentent d'évoquer l'« expérience » ou le « métier » de ceux qui les commettent.

En bafouant l'idéal sportif et en oubliant le rôle éducatif du sport, les champions ne sont pas les modèles qu'ils devraient être, notamment pour les jeunes. Ils servent au contraire d'alibis à des comportements inciviques et immoraux.

Gérard MERMET, Sport et modernité, *Francoscopie*, Tout sur les Français, Les loisirs, Larousse 2010.

DOCUMENT 3



Elise CHEDEVILLE, Christophe. VAILLANT, *Le sport, miroir de notre société ?*, pp. 66, 69, Flammarion, 2011.

DOCUMENT 4

Christian Bénézis est vice-président du Département délégué à la santé, au sport, à la prévention, à la jeunesse, aux loisirs et au bien-vieillir

[...] en terme d'éducation par exemple, c'est une formidable école de la vie. Respect, écoute, effort, persévérance. Toutes ces choses qui construiront des adultes et des citoyens responsables.

Les valeurs du sport sont aussi mobilisées quand il s'agit de reconstruire du lien social. Vous savez, on entend beaucoup de beaux discours sur les quartiers dits "sensibles" mais, en bas de l'immeuble, qui est là vraiment au contact des jeunes ? Le plus souvent, c'est l'éducateur sportif. Ceux d'Hérault sport y sont tous les mercredis et pendant toutes les vacances scolaires. Pas pour "occuper" les jeunes mais toujours pour les amener vers les valeurs du sport, les aider à acquérir des comportements positifs, transférables sur leur vie de tous les jours. Sur la durée, on y arrive.

En tant que médecin, je milite aussi pour l'activité sportive à tout âge. C'est un vecteur de bien-être, de plaisir. Le sport permet de lutter contre l'obésité chez les enfants, il prévient nombre de problème de santé chez les plus âgés. C'est le message que le Département transmet sur tout le territoire à travers ses conférences et ateliers "Bien bouger et bien manger pour mieux vieillir dans l'Hérault."

Mais ces valeurs du sport ont été bafouées, salies. Nombre d' "affaires" ont grandement affecté l'image du sport. Les problèmes se concentrent dans le haut niveau. Ce qui n'était qu'un jeu est devenu un enjeu. Et bien entendu l'argent, la surmédiatisation sont à l'origine de la plupart des dérives qui ont généré ce qu'on peut appeler les "contre-valeurs du sport". La corruption trouve son origine dans les paris sportifs. La victoire à tout prix entraîne la violence et le dopage. Le sport est devenu progressivement un "produit" - objet de marketing plus que d'éducation - et l'enjeu de flux financiers exorbitants. Salaires hors du commun, cachets publicitaires irrationnels sont banalisés alors même que les associations de bases, creuset du bénévolat, se paupérisent. Que faire ? En tant qu'élu, je pense qu'il faut oeuvrer sans relâche pour défendre une certaine idée du sport. Permettre le développement de la pratique amateur, scolaire, le handisport. Ici dans l'Hérault, nous construisons un gymnase pour chaque collège et finançons la construction d'une piscine par an. Et puis, je suis partisan d'une séparation complète entre argent public et sport professionnel. Les collectivités ne doivent pas participer à la surenchère dans le sport de haut niveau et continuer à soutenir le sport amateur et les associations de bases."

BENEZIS Christian, Article de *L'Hérault au jour le jour*, www.herault.fr/2009/06/02

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.